

Règlement intérieur Côté Fitness

Article 1: ACCES

L'accès à l'espace sportif Côté Fitness  est strictement réservé aux clients de l'hôtel et aux Abonnés (ci-après «Utilisateurs »).

Pour les Clients, l'espace est accessible aux adultes et aux mineurs de plus de 16 ans accompagnés d'un adulte titulaire de l'autorité parentale.

Article 2: APTITUDE A LA PRATIQUE SPORTIVE

Les Utilisateurs garantissent avoir fait contrôler par leur médecin traitant leur aptitude à la pratique sportive. Les utilisateurs des équipements ne pratiquant pas d'activité physique régulière, les personnes souffrant d'insuffisances cardiaques ou ayant des antécédents d'hypertension ainsi que les femmes enceintes sont priés de consulter au préalable leur médecin traitant.

Article 3: UTILISATION DU MATERIEL ET DES EQUIPEMENTS MIS A DISPOSITION

Il est indispensable de lire attentivement les consignes d'utilisation des équipements mis à disposition avant tout usage. L'utilisation du matériel mis à disposition s'effectue sous la seule responsabilité de l'Utilisateur.

Article 4: TENUE

Par mesure d'hygiène, le port de vêtements et de chaussures de sport spécifiques et exclusifs de toute autre utilisation est obligatoire. Il est nécessaire de se munir d'une serviette pour l'utilisation des appareils et tapis de sol.

Article 5: RESPONSABILITE

L'hôtel ne pourra être tenu responsable des dommages de quelque nature que ce soit susceptible d'atteindre les objets personnels de l'Utilisateur.

Article 6: INCIDENT

En cas d'incident matériel ou corporel, prière de le signaler sans délai auprès de la réception de l'hôtel.

Article 7 : INTERDICTION DE FUMER

Il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte du Côté Fitness 

Article 8: COMPORTEMENT

Les Utilisateurs s'engagent à adopter un comportement qui ne soit pas notoirement gênant pour les autres Utilisateurs et clients de l'hôtel.

L'Utilisateur s'engage à respecter en toute circonstance et à tout moment les consignes de bonne conduite, d'hygiène et de sécurité qui pourrait lui être données par le personnel de l'hôtel et telles qu'elles pourraient, le cas échéant, être rappelées par voie d'affichage ou sur tout document commercial.

Consignes à respecter dans le SPA

Le spa de l'hôtel pratique des soins de bien être et de détente uniquement, non thérapeutique et non médicalisés sur des personnes majeures.

La pratique des soins sur des personnes mineures ne pourra avoir lieu qu'accompagnée par une personne majeure.

Les soins ont lieu sur réservation préalable.

Pour l'accès à l'espace SPA, une douche est obligatoire.

Pour votre confort, les téléphones portables ne sont pas autorisés dans l'enceinte du SPA.

Les bouteilles et gobelets en verres sont interdits dans le centre.

Les enfants de moins de 16 ans ont accès à la piscine et aux infrastructures extérieures uniquement sous la responsabilité et la surveillance d'un adulte. L'établissement décline toute responsabilité en cas de perte de vol d'effets personnels dans l'enceinte du SPA.

En cas d'incident quelconques, matériel ou corporel, prière de le signaler sans délais auprès du personnel de l'établissement.

Toute personne accédant à l'espace SPA de l'hôtel est considérée comme ayant pris connaissance du présent règlement.

Consignes à respecter dans le sauna

L'accès au sauna est déconseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'insuffisance respiratoire ou de problèmes cardio-vasculaires ou d'hypertension artérielle.

L'accès est interdit aux femmes enceintes et aux mineurs.

Il est interdit de fumer dans l'enceinte du sauna.

Il est recommandé de prendre une douche et de se savonner avant chaque séance de sauna.

Il est possible de faire deux séances de 10 minutes entrecoupées d'une douche tiède ou froide.

Toute personne accédant au sauna de l'hôtel est considérée comme ayant pris connaissance du présent règlement.